



P. 1/1

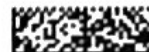
PRESENTEES AU PAIEMENT

DOCUMENT A CONSERVER



03257

05/8329004254



1pg7200sop1v - 0000
1/2 - 524010849 21585
118342118 - TF - 530298

LE BAR JO
SOCIETE EN COURS DE CONSTITUTION
6 PLACE DE LA MAIRIE
46240 COEUR DE CAUSSE

Agence de domiciliation :

CAHORS (00175)

RIB : 30004 00175 00010207297 87

IBAN : FR76 3000 4001 7500 0102 0729 787

BIC

Tél. : 3478

Fax : 04 72 86 14 61

Date de règlement : 05.05.2025

le 28 avril 2025

Relevé : 518309 67.

Convention de Paiement Sauf Désaccord : option 1

Option 1 : tous les effets présentés sont réglés par la Banque sauf avis contraire du Client.

Veillez préciser vos instructions de rejet (case à cocher). Compléter les rubriques "code motif rejet" et si rejet partiel, "montant total des effets à rejeter".

☐ REJET TOTAL de

843,23 euros → Code motif du rejet total (2) :

☐ **REJET PARTIEL** Montant total des effets à rejeter :

CARACTERISTIQUES DES EFFETS EN EUROS					CODE MOTIF REJET (2)	MONTANT A REJETER SI REJET PARTIEL (3)
NUMERO D'ORDRE	REFERENCE TIRE	NOM DU TIREUR	ECHEANCE ET NATURE (1)	MONTANT		
518310 64		S A S LES 3 CAVES	02.05.2025 A	843,23		
TOTAL DU RELEVÉ EN EUROS, AU 05.05.2025						
VALEUR 04.05.2025					843,23	

Ce document, daté et signé, est à renvoyer à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Ce document, daté et signé, est à renvoyer à l'adresse ci-dessus avant la date de règlement. A défaut de réponse avant la date de règlement, le montant total du relevé sera porté au débit du compte susvisé.

Le Client donne ordre à la Banque de rejeter tout ou partie des effets du présent relevé conformément à ses instructions ci-dessus.

le

J	J

M	M

A	A	A	A

SIGNATURE / CACHET COMMERCIAL

SIGNATURE / CACHET COMMERCIAL

(1) A = Accepté. NA = Non Accepté BO = Billet à Ordre

(2) Codes motif interbancaires à reporter.

Tirage contesté	70	Code acceptation erroné	72	Date d'échéance contestée	74	Réclamation tardive	76
Recu à tort déjà réglé	71	Montant contesté	73	Demande de prorogation	75	Paiement partiel du tiré	90

(3) A n'utiliser qu'avec le code 90 paiement partiel du tiré